

#26 - février 2013

# alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Agenda culturel

» p.10



## Lumière sur... l'environnement, naturellement !

» p.4

Voir loin et durable

» p.13



A l'école de  
l'éco-démocratie

» p.15



Le hameau du Barry,  
au fil du temps

» p.20



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Que seront devenus nos paysages dans cent ans, dans mille ans ? Le temps des hommes et celui de la nature ne sont pas les mêmes. Nous allons parfois trop vite pour les éléments qui nous entourent. Pourtant, c'est en prenant le temps de la concertation, de la réflexion et de l'étude que nous pouvons mener à leur terme des projets viables et respectueux de l'environnement. C'est par exemple le cas du Contrat de Canal de Gignac, réfléchi avec l'ensemble des acteurs de l'eau brute et établi sur plusieurs années.

Le temps de la nature, c'est aussi souvent celui de nos prédécesseurs. Le maintien de nos filières traditionnelles est une partie non négligeable de notre économie actuelle. L'agro-pastoralisme en est une preuve, avec la construction d'une bergerie à Montpeyroux, et la reconnaissance par l'UNESCO d'une partie de notre territoire classé au patrimoine mondial de l'humanité pour ses paysages agro-pastoraux. Enfin, nous mettre à l'heure de l'environnement, c'est prendre le temps de vivre et de profiter du monde qui nous entoure. Pour que demain cela soit encore possible pour nos enfants, c'est aujourd'hui que nous devons agir.

*Le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault*

## Sommaire

» 3

### NOUVELLES

Dossiers d'urbanisme : rendez-vous en communes

» 4

### LUMIÈRE SUR...

L'environnement, naturellement !

» 8

### EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

### CULTURE

Clap de fin pour « Aniane In Motus »

» 11

### CADRE DE VIE

Le petit patrimoine à l'honneur

» 12

### ENFANCE-JEUNESSE

Un pas de plus pour le pôle pédo-psychiatrique

» 13

### PROJET DE TERRITOIRE

Voir loin et durable

» 14

### TOURISME

Visitez malin avec le Visa Loisirs

» 15

### EVÈNEMENT

A l'école de l'éco-démocratie

» 16

### A LA RENCONTRE DE

» 18

### INITIATIVE

Ça roule pour le bus Reper'âge !

» 19

### PORTRAIT

Dolores, écrivain d'un jour

» 20

### DETOURS

Le hameau du Barry, au fil du temps

**Alentours n° 26 - février 2012** - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : Matis Begot e Tibau Ducotterd classa Lichis de la Calandreta la Garriga à Gignac - **Photos** : Mathias Leclerc, Sophie Gillmann, Les Panoramistes, - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Pure Impression, Mauguio - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé

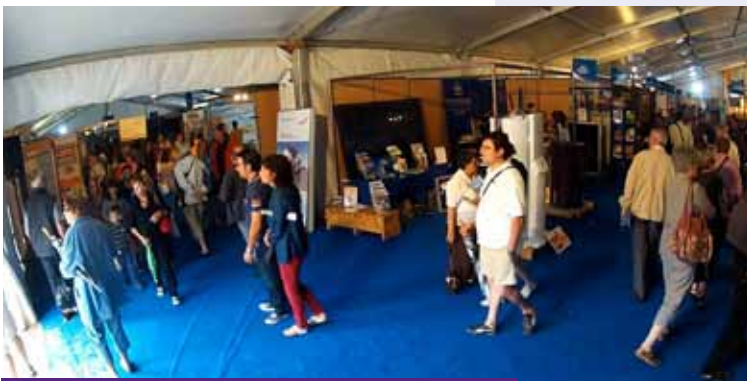


## Dossiers d'urbanisme : rendez-vous en communes

Créé il y a un peu plus d'un an, le service d'autorisation du droit des sols de la communauté de communes assure l'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables...) pour le compte des communes qui lui ont confié cette tâche. Ces dernières restaient toutefois confrontées aux questions des habitants qui venaient déposer leur dossier : comment optimiser mon projet ? qu'ai-je le droit de faire et de ne pas faire ? que se passe-t-il après le dépôt de mon dossier en mairie ?

Pour améliorer le service rendu, les instructeurs des dossiers d'urbanisme de la communauté de communes viennent depuis le 7 janvier à la rencontre des pétitionnaires et des porteurs de projet. Des permanences mensuelles (voire bimensuelles pour les communes les plus importantes) sont organisées en mairie, durant lesquelles chacun trouve les réponses à ses questions. Notez que ces rencontres se font exclusivement et obligatoirement sur rendez-vous. Vous connaîtrez la date de la prochaine permanence dans votre commune en contactant votre mairie. ■

## A vivre ! La Foire expo : à vos inscriptions !



La prochaine édition de A vivre ! La Foire expo en vallée de l'Hérault se tiendra les 8 et 9 juin 2013. Votre activité se situe dans les secteurs du tourisme et des loisirs, de la maison et du jardin, ou des produits du terroir ? Vous saurez faire le bonheur des 10 000 visiteurs qui parcourent les allées couvertes et climatisées de la manifestation.

**Les futurs exposants peuvent se rendre sur le site internet de la communauté de communes pour télécharger le bulletin d'inscription : [www.avivre-lafoireexpo.fr](http://www.avivre-lafoireexpo.fr).**

*Les allées abritées de l'édition 2012 n'ont pas désempli*

## FAITES DU SPORT !

Avec l'arrivée prochaine des beaux jours, quelques manifestations sportives vous sont proposées :

- La randonnée de la Tour : rendez-vous le dimanche 17 mars 2012 à Gignac pour cette randonnée cycliste. 3 parcours sont proposés en VTT (16, 25 et 37 km), ainsi que 3 circuits sur route (45, 70 et 85 km). Les inscriptions se feront sur place, dans la salle du chai de la gare, à côté de la Poste. **Pour plus d'information contactez la roue libre gignacoise : [rouelibregignacoise@orange.fr](mailto:rouelibregignacoise@orange.fr)**

- L'Héraultaise - cyclo sportive Roger Pingeon : on ne présente plus cet évènement ! Il se tiendra le week-end du 6 et 7 avril 2012. Au programme : deux épreuves cyclo sportives (90 et 156 km), 3 randonnées cyclotouristes (48, 90 et 150 km), les traditionnelles balades VTT vignoble et patrimoine organisées par l'Office de Tourisme Intercommunal, et de nombreuses animations !

**Information et inscriptions : [www.heraultsport-pingeon.fr](http://www.heraultsport-pingeon.fr) pour les courses, et auprès de l'Office de Tourisme pour les balades.**

## L'environnement, naturellement !

Sujet aux multiples facettes, l'environnement est en fil rouge de toutes les actions de la communauté de communes. Jacques Donnadiou, vice-président délégué à l'environnement, nous l'explique.

### Quelle est la philosophie de la communauté de communes en matière d'action environnementale ?

**Jacques Donnadiou :** Il doit faire bon-vivre sur le territoire de la vallée de l'Hérault, et toutes les actions de la communauté de communes, même celles qui ne traitent pas directement d'environnement, prennent en compte cette dimension. Préserver l'environnement ce n'est pas un gadget, ou un effet de mode, mais bien une de nos priorités. Nous n'avons pas pour autant la volonté de mettre nos paysages sous



cloche ou d'immobiliser notre territoire. Nous avons la chance d'avoir de beaux paysages et une bonne qualité de vie, et ce, tout en ayant une démographie importante. Dans ce contexte, nos actions visent au confort des hommes sans que cela entraîne une destruction de nos ressources.

### Dans quels domaines cela se traduit-il ?

**Jacques Donnadiou :** Nous travaillons dans le domaine des paysages, pour le maintien de notre petit patrimoine rural, sur la question des déchets, ou encore le maintien de la biodiversité. Dernièrement nous avons lancé une étude prospective sur la ressource en eau. Nous sommes proches de structures dont la mission principale est la gestion de l'eau (ASA du Canal de Gignac,...). Devant le constat qu'elles ont dressé et l'aspect intercommunal de cette question, nous avons lancé cette étude, de façon à déterminer avec les structures déjà existantes (régies municipales et syndicats pour l'eau potable, syndicats et autres acteurs de l'eau brute) les actions à mettre en œuvre et les moyens à y affecter.

### Pouvez-vous nous donner un exemple concret d'action en matière d'environnement ?

**Jacques Donnadiou :** L'ensemble de ce dossier, ainsi que la lettre d'information Natura 2000 « montagne de la Moure et cause d'Aumelas » traitent de sujets concrets. Pour être complet, je

## LE VENT. POURVOYEUR D'ÉNERGIE

Si notre territoire est connu pour son ensoleillement, il l'est aussi pour ses coups de vent. Les producteurs d'énergie ne s'y sont pas trompés, en implantant dès 2004 onze éoliennes sur le causse d'Aumelas. Par la force du vent, une électricité verte est ainsi produite.

Devant le bon rendement du site, il a été proposé d'augmenter le nombre d'éoliennes, et de fait, le périmètre pouvant les accueillir (la Zone de Développement Éolien). Au mois de janvier, le Préfet de l'Hérault a validé le nouveau périmètre de la zone de développement éolien. Sept éoliennes supplémentaires pourront être implantées sur le causse d'Aumelas, conformément à la consultation organisée auprès des habitants. La puissance minimale fournie sera de 22 MegaWatt, pour un maximum de 36 MegaWatt.



## FÊTE DE LA NATURE : LE 26 MAI !

Rendez-vous incontournable de la saison à la maison du Grand Site, la fête de la nature se tiendra le dimanche 26 mai. La recette reste inchangée : toute la journée, de nombreuses animations sensibiliseront petits et grands à la belle nature qui les entoure au pont du Diable. Notez d'ores et déjà le thème de cette année : les sales petites bêtes ! Ces animaux que nous craignons rendent pourtant d'importants services écologiques et ne sont pas si dangereux que ce que nous croyons. Retrouvez le programme complet de la manifestation dès le printemps sur le site : [www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr)



Les paysages, témoins de la bonne santé de l'environnement de la vallée de l'Hérault

vais évoquer le thème des déchets. Depuis maintenant 15 ans, la communauté de communes et le Syndicat Centre Hérault ont mené une action commune qui a déjà porté ses fruits : elle a permis de résorber et réhabiliter les anciennes décharges communales, qui pouvaient parfois se trouver installées sur la nappe phréatique ou dans des lits de ruisseaux asséchés. La création d'un réseau de déchetteries sur l'ensemble du Pays cœur d'Hérault a été une réponse à ce problème. Avec 300 000 visites par an sur 14 déchetteries, nous avons un taux de fréquentation qui est le double de la moyenne française. Quand on sait que 60 % de ce qui est jeté en déchetterie est transformé en matière première, cela montre l'utilité du tri qui a été l'un de nos axes de travail depuis 15 ans.

### Aujourd'hui, demain, quelles sont les pistes de travail en matière d'environnement ?

**Jacques Donnadieu** : Rien n'est jamais acquis. Mais il est une chose qui peut traverser les âges, c'est le changement d'attitude des citoyens par rapport à l'environnement. C'est cette révolution culturelle que nous devons pérenniser, et cela ne dépend pas des seules collectivités. Nous avons mis des outils en place, nos concitoyens doivent les utiliser. Avec 50 % de taux de valorisation des déchets sur le territoire de la Communauté de communes vallée de l'Hérault, un grand pas en avant a déjà été fait. Nous devons continuer dans ce sens. ■

## Environnement et traditions

La Communauté de communes mène différentes actions pour soutenir l'agro-pastoralisme.

La question de l'environnement et celle de la préservation des usages traditionnels du territoire sont intimement liées. Consciente de cela, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault mène plusieurs actions en faveur du pastoralisme. Certaines d'entre elles sont portées par l'Association Syndicale Autorisée de la Seranne, dans le cadre de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion des Espaces Ruraux. Citons par exemple le débroussaillage de parcelles dans les monts de St-Guilhem de façon à réouvrir les pâtures, ou encore la construction d'une bergerie à Montpeyroux, permettant le redéploiement de troupeaux.

En dehors de ce programme, d'autres projets avaient vu le jour il y a plusieurs années, marquant un engagement sur le long terme : un soutien financier avait été apporté à la construction d'une bergerie au Mas Dieu, portée par la commune de Montarnaud pour accueillir 600 bêtes, ainsi qu'à la création d'une autre bergerie à la Font du Griffes dans les monts de St-Guilhem.

Cette position en faveur du pastoralisme sert d'une part la cause socio-économique, en soutenant l'activité agro-pastorale, mais aussi la cause environnementale. En effet, les troupeaux assurent l'entretien des garrigues et des monts, ce qui limite la propagation des feux de forêts, tandis que la présence des bergers assure une surveillance supplémentaire.

Tout cela contribue aussi à conserver la riche biodiversité des milieux ouverts. C'est grâce à ses paysages agro-pastoraux qu'une partie du territoire de la vallée de l'Hérault (Montpeyroux et St-Guilhem-le-Désert) fait partie du bien « Causses et Cévennes » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. ■



Les portes de la bergerie ont été posées au mois de janvier



# Eau brute : le temps du partage

Les sécheresses sont fréquentes en vallée de l'Hérault. Tout comme d'autres structures gestionnaires d'eau brute, l'ASA du Canal de Gignac est passée à l'heure de la rationalisation.



### La gestion de l'eau brute par l'ASA du Canal de Gignac

Parmi les facettes de la question environnementale, l'eau est un volet incontournable, d'autant plus sur un territoire qui connaît régulièrement des épisodes de sécheresse. La communauté de communes a décidé de s'investir aux côtés de structures en charge de la gestion de l'eau brute\*.

Parmi elles, l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Gignac, qui assure la gestion de cet ouvrage vieux de plus d'un siècle. Cette structure regroupe les 3 500 propriétaires privés qui font partie du périmètre d'irrigation du canal. Ils élisent leurs représentants qui assurent la

modernisation du réseau, en concertation avec les partenaires locaux. En effet, un état des lieux montre une structure vieillissante et très consommatrice en eau. Chaque année, c'est une trentaine de millions de m<sup>3</sup> d'eau brute de l'Hérault qui est déviée dans le canal pour irriguer près de 3 000 hectares de vignes, cultures maraîchères, jardins et sablières. Pour l'ASA, une diminution de vingt millions de m<sup>3</sup> est objectivement possible. De ce constat est né en 2010 une charte d'objectifs pour optimiser cette ressource d'eau brute, suivie en 2011 par un contrat de canal.

## A Plaissan, un réseau optimisé

En 2008, une cinquantaine de propriétaires de la commune de Plaissan se sont aussi constitués en Association Syndicale Autorisée. Après avoir souffert de la sécheresse et de la canicule de 2003, ils se sont regroupés pour trouver une solution viable. Le raccordement au réseau d'alimentation en eau brute du Pouget prélevée directement dans l'Hérault a été proposé. Ce réseau dessert aussi les terres de Vendémian. Les premiers travaux de raccordement ont été conduits en 2009.

Afin d'optimiser les irrigations, tant quantitativement que qualitativement, l'ASA de Plaissan souhaite maintenant développer le réseau existant. Un projet qui nécessite de lourds investissements, que se partageront l'ASA, la Compagnie du Bas Rhône Languedoc, qui gère la station de pompage du Pouget et les partenaires institutionnels : la communauté de communes, le conseil général et le conseil régional. Ainsi, la ramification du réseau vers chaque parcelle débutera en septembre 2013. 112 hectares de terres agricoles pourront être irrigués par l'eau de Hérault via 13 kilomètres de canalisations souterraines principales et les réseaux secondaires. Pour assurer cette nouvelle livraison, la station de pompage du Pouget sera renforcée. Sur le plan économique, les caves coopératives du Pouget et de Puilacher tireront bénéfice de ce projet.



Le canal de Gignac, peu avant le pont du Diable

## LA QUESTION DES EAUX USÉES

Parmi les autres problématiques liées à l'eau, se trouve celle des eaux usées. Dans la majorité des cas, les habitations et autres bâtiments sont reliés au réseau du tout-à-l'égout, et les stations d'épuration se chargent de rejeter une eau traitée vers les milieux naturels.

Toutefois, certaines habitations ne sont pas reliées au réseau, et disposent d'un système d'assainissement non collectif. Au nombre de 1085 sur notre territoire (sans compter les communes d'Argelliers, de Montarnaud et de St-Paul-et-Valmalle qui sont gérées par le Syndicat du Pic St-Loup), ces installations sont régulièrement contrôlées par le Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la communauté de communes. Ce dernier délivre des avis de conformité lorsque l'installation est conforme au décret de 2009 de la loi sur l'Eau, et des avis non conformes non polluants, voire non conformes polluants. Dans ce cas, les habitants sont invités à mener les travaux de réhabilitation nécessaires pour une mise aux normes de leur installation.

Consciente du poids financier et de la complexité de ces travaux, la communauté de communes a lancé en 2010 un programme de réhabilitation. Ce dernier permettait aux habitants qui y participaient de bénéficier d'une part d'une aide financière de l'Agence de l'eau, et d'autre part, de contacts privilégiés avec des entreprises spécialisées dans ce domaine. Ainsi, les travaux sont en cours pour 45 installations du territoire. Ce sont autant de dispositifs qui rejeteront désormais une eau traitée dans les normes.



Un dispositif d'assainissement non collectif en cours de construction

### Derrière les enjeux environnementaux, des métiers et des hommes

Comme c'est souvent le cas, l'enjeu environnemental en recouvre d'autres. Ainsi, c'est aussi autour d'axes sociaux et économiques qu'a été élaboré ce contrat de canal. L'objectif est de garantir à long terme la ressource en eau, l'avenir des milieux aquatiques et celui des métiers liés à la ressource en eau brute. Pour ce faire, il est nécessaire d'intervenir sur le canal. Aujourd'hui, l'eau parvient jusqu'aux parcelles grâce à un système gravitaire. A tour de rôle, chaque propriétaire va ouvrir et fermer des vannes pour irriguer ses cultures. Non seulement il est gourmand en eau, mais en plus ce mode de fonctionnement n'est pas satisfaisant pour les utilisateurs. Si la solution de goutte-à-goutte sous pression semble pouvoir répondre à l'ensemble des carences du système actuel, les équipements nécessitent de gros moyens financiers, que ne peut porter seule l'ASA du Canal de Gignac. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault accompagne financièrement le programme de modernisation des réseaux en cours de réalisation.

### Partage et gestion raisonnée

Ce projet vient s'intégrer dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du fleuve Hérault (SAGE Hérault). Porté par le Syndicat Mixte du Bassin du fleuve Hérault (SMBFH), ce dernier est une véritable clé de voûte de la question des usages de l'eau à l'échelle du bassin versant. Portant aussi bien sur la question de la sécheresse

que sur celle des risques d'inondation, il se fait la transcription de la volonté des collectivités territoriales associées aux services de l'Etat et aux représentants des usagers. Elaboré en concertation avec tous les partenaires, le SAGE a une portée réglementaire. Cela signifie que les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec ses prérogatives.

La nécessité d'un SAGE, ainsi que du contrat de canal et d'autres outils de gestion de l'eau, sont les témoins de l'importance que va prendre cette question et des problématiques qu'elle cristallise. Alors que notre démographie affiche une augmentation constante, il est important de noter que la gestion raisonnée passe par un partage de la ressource, pour qu'aujourd'hui et demain chacun puisse vivre en vallée de l'Hérault. ■

\* Eau brute : eau n'ayant subi aucun traitement pour la rendre potable

# En direct du Conseil

*En dirècte del conselh*



Les délégués communautaires se sont réunis à quatre reprises. Les principales délibérations :

## Conseil du 26 novembre

### Acquisition de nouveaux instruments pour l'Ecole de musique

Depuis 2011, l'Ecole de musique de la vallée de l'Hérault a été intégrée aux compétences de la communauté de communes. Il est important pour la communauté de communes d'acquérir de nouveaux instruments de musique afin de permettre à l'école de poursuivre son développement et de conforter son rayonnement intercommunal. Pour ce faire un programme pluri-annuel d'acquisition a été mis en place pour 3 ans, de 2012 à 2014. Pour cette deuxième tranche, l'opération est estimée à 16 000 € hors taxes, somme qui pourra faire l'objet de demande de subventions auprès des partenaires institutionnels de la communauté de communes. L'un des objectifs de ces acquisitions est de développer les pratiques collectives et de créer des formations (chœur de clarinette, chœur de flûtes, bigband de Jazz...).■

### Aide à la réhabilitation d'un logement à St-Paul-et-Valmalle

Dans le cadre de sa compétence d'aménagement du territoire, la communauté de communes va apporter une aide financière à la commune de St-Paul-et-Valmalle pour la réhabilitation de deux logements situés rue de l'Eglise. Ce projet permet de répondre à différents objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes (diversification de l'offre en logements, développement de l'offre locative sociale...).■

## Conseil du 17 décembre

### Adoption d'un règlement d'attribution des subventions aux associations culturelles

La communauté de communes souhaite encourager le développement culturel de son territoire en soutenant l'initiative associative d'intérêt général. Elle est ainsi amenée à subventionner des porteurs de projets locaux qui proposent des actions destinées à animer, valoriser et dynamiser le territoire. Cependant, au vu de la multiplication des sollicitations reçues par ses services, il devient nécessaire de donner un cadre à l'intervention de la collectivité auprès des partenaires associatifs dans le secteur culturel. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place un règlement d'attribution qui précise les bénéficiaires de l'aide intercommunale, la nature des actions et des projets pouvant être soutenus, les champs culturels d'intervention et les critères d'éligibilité. Vous pouvez retrouver ce règlement en téléchargement sur le site internet de la communauté de communes.■

### Convention entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'Association Tourisme et Développement Durable des Territoires (Master Tourisme et Développement Durable des Territoires, Université Paul Valéry 3)

Dans le cadre du renouvellement de son projet de territoire, la Communauté de communes vallée de





l'Hérault cherche à tisser des partenariats pour échanger ses compétences et savoir-faire avec les établissements d'enseignement supérieur de Montpellier. Dans cette perspective, des contacts ont été pris avec le Département de géographie de l'Université de Montpellier Paul Valéry II qui, au travers de leur Master Tourisme et Développement Durable du Territoire, est à la recherche de territoires qui puissent être des supports d'enseignement pour les étudiants. La communauté de communes a donc décidé de mettre en place une convention de partenariat avec ce master. ■

## Conseil du 28 janvier

### Débat d'orientation budgétaire

Les élus communautaires ont initié le vote du budget par le traditionnel Débat d'Orientation Budgétaire, pendant lequel sont tracées les grandes lignes du budget de l'année à venir. A noter : compte tenu de la bonne maîtrise des dépenses en 2012, il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition pour établir le budget 2013. C'est ce qui sera proposé au conseil communautaire lors du vote du budget le 25 février. Retrouvez l'ensemble du budget dans le prochain magazine Alentours (mois de mai), ou dès le mois de mars sur le site de la communauté de communes, dans la rubrique « l'institution ». ■

### Motion contre la suppression de la boutique SNCF à Clermont l'Hérault

La Direction Régionale de la SNCF a fait savoir sa volonté de fermer sa boutique, implantée dans l'ancienne gare ferroviaire de Clermont l'Hérault. Cette boutique rend pourtant de nombreux services et favorise le maintien et le développement d'un service public de proximité dans ce secteur. Il est à noter qu'environ 1 000 usagers par mois s'y présentent, pour un chiffre d'affaires annuel de 800 000 €.

Conscients des désagréments que cette fermeture engendrerait pour les usagers, les conseillers communautaires s'opposent à cette fermeture et s'engagent à demander aux autorités compétentes la pérennisation de ce service. ■

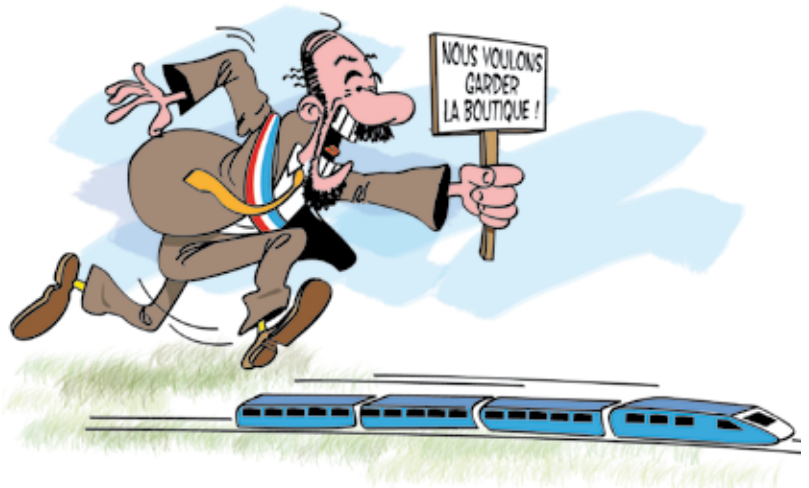
### Commercialisation de lots dans les parcs d'activités « les Treilles » à Aniane et « la Tour » à Montarnaud, et location d'un atelier à l'hôtel d'entreprises des Trois Fontaines au Pouget

Afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire de la vallée de l'Hérault, le service développement économique assure la création et la commercialisation de parcs d'activités adaptés aux besoins des entreprises à des prix attractifs. Ainsi, deux lots viennent d'être commercialisés :

- Le lot 6 du parc d'activités « les Treilles » à Aniane, où va s'installer une entreprise de menuiserie bois artisanale (M. Pujos)

- Le lot 39 du parc d'activités « la Tour » à Montarnaud. L'entreprise « FPI » de M. Pittie, qui emploie actuellement 21 personnes, proposera la fourniture et pose de faux-plafonds, des cloisons et de l'isolation.

Enfin, la location d'ateliers en hôtel d'entreprises permet aux jeunes entreprises de se développer sans passer par le lourd investissement que peut représenter l'acquisition d'un local. C'est le cas pour « Eco Design Bois », qui loue l'atelier n°2 de l'hôtel d'entreprises des Trois Fontaines au Pouget. ■



## POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet :

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

(Rubrique Démocratie locale) »

### AGENDA CULTUREL

Nouveau ! retrouvez dans cette rubrique quelques-uns des rendez-vous proposés par le Réseau intercommunal des bibliothèques ou l'Ecole de Musique Intercommunale.



#### Entrée Libre !

Le Réseau intercommunal des bibliothèques vous propose « Entrée libre - Image & son en bibliothèques », une programmation gratuite de rencontres musicales et de projections vidéo sur l'année 2013. Le concept : un rendez-vous tous les premiers jeudi du mois dans une bibliothèque du réseau à raison d'une date par mois.

**Voici le programme de mars et avril :**

**Jeudi 7 mars à 18h30 :** projection du film

« Caractères chinois et poussière rouge » en présence du réalisateur François Picard à la bibliothèque municipale de St-Pargoire

**Samedi 16 mars à 17h30 :** projection du film « Asie Centrale, terre d'aventures » en présence du réalisateur Lilian Vezin à la bibliothèque municipale d'Aniane

**Jeudi 4 avril à 20h30 :** rencontre musicale « Reinhardt, Prénom Django » à la médiathèque municipale de Gignac

#### D'autres rendez-vous

Ecole de Musique Intercommunale :

- le 22 février, au Sonambule, à Gignac : concert de Philippe Roussel.

- le 22 mars, 20h30, au Sonambule à Gignac : « Profs en scène ». Les professeurs de l'école proposent un concert sur le thème des musiques de films.

Réseau intercommunal des bibliothèques :  
Les Musi'spectacles reviennent pour une saison 3, du mois de mars au mois de juin !  
Voici le programme du mois de Mars : « J'ai un petit jardin... »

- le 19, à 10h, à La Boissière

- le 20, à 10h, à Plaissan

- le 21, à Bêlarga

- le 22, à 9h30 et 10h30, à Montpeyroux

- le 26, à 10h à St-Bauzille-de-la-Sylve

- le 27, à St-Paul-et-Valmalle

Retrouvez toutes les autres dates sur le site de la communauté de communes, rubrique « agenda culturel » : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

## Clap de fin pour « Aniane In Motus »

Clap de fin pour « Aniane In Motus » ! La programmation qui se tenait dans l'ancienne chapelle de l'abbaye a été un succès.

Du 9 novembre au 23 décembre 2012, « Aniane in Motus, l'histoire en mouvement » aura attiré près de 1 500 visiteurs, une réussite pour cette programmation !

La réouverture d'un ancien lieu culturel, qui plus est dans les murs de l'Abbaye d'Aniane était réellement attendue. La diversité de l'exposition (qui alliait photos, vidéos, textes et sculptures réalisées par le photographe Philippe Bertin et les enfants de l'école d'Aniane) et de la programmation (lectures, projections cinéma, théâtre de marionnettes, concerts d'enfants, courts métrages...) ont su séduire les visiteurs de tous âges. La mise en valeur du lieu et de son patrimoine historique a permis de faire découvrir l'Abbaye, ce bout d'histoire présent sur notre territoire.

Les visites guidées de l'Office de Tourisme Intercommunal ont systématiquement affiché complet et une liste d'attente pour de futures visites en 2013 a même été créée pour faire face à la demande ! On retiendra aussi la soirée « Après une longue claustration... », spectacle qui est le fruit de 18 séances d'ateliers d'écriture menées par Françoise Ascal. Ces séances ont été réalisées avec une classe de CM2 de l'école d'Aniane, une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Lo Trentanel de Gignac et un groupe d'adultes à la bibliothèque d'Aniane. Ces derniers n'ont pas hésité à se jeter à l'eau et à présenter leur texte sur scène, avec l'accompagnement de Laurent Dhume et de Jean-Marie Frédéric au violon. Avec plus d'une cinquantaine de spectateurs, cette soirée a été un franc succès. ■



Lors de l'inauguration d'Aniane In Motus

### Le petit patrimoine à l'honneur

Le plan de restauration du patrimoine hydraulique étant achevé, les élus communautaires ont voté un nouveau règlement d'intervention.

La communauté de communes a décidé de développer ses services de réhabilitation pour éviter la dégradation ou l'abandon du patrimoine bâti non protégé. En effet, la vallée de l'Hérault est un territoire très riche en petits ouvrages tels que des lavoirs, des fontaines, des puits... et il est important de les protéger. Jusque là, l'axe principal de ces réhabilitations était le patrimoine hydraulique. A la demande des communes, les thématiques se sont élargies avec : le patrimoine industriel, le patrimoine agricole, le patrimoine liée au pastoralisme, le patrimoine lié aux chemins de Saint-Jacques de Compostelle, le patrimoine

défensif & fortifications et enfin les chapelles rurales et non affectées au culte. Les communes qui verront leur demande de projet aboutir, resteront toutefois maîtres d'ouvrage, mais la Communauté de communes Vallée de l'Hérault assurera en grande partie la gestion technique, opérationnelle et financière de l'opération. Ces actions de protection et de mise en valeur du patrimoine feront la joie des randonneurs et vététistes qui partiront à la rencontre de ces lieux singuliers ! ■

### Chantiers livrés à Pouzols et La Boissière

Débutés en octobre 2012, les travaux se sont achevés le 15 décembre dernier. Conduits en maîtrise d'ouvrage déléguée, l'objectif était de signaler convenablement l'entrée urbaine de la Boissière tout en mettant l'accent sur la sécurité des riverains. En effet, les travaux ont principalement portés sur l'aménagement de trottoirs et de plateaux traversants afin de ralentir les automobilistes et favoriser le déplacement des piétons. Les travaux ont également portés sur la mise en œuvre de dispositifs permettant une meilleure gestion des eaux pluviales. Outre l'appui apporté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, la commune a bénéficié du soutien du Conseil Général de l'Hérault et de l'Etat.

Les travaux lancés autour de l'aménagement du lotissement des Aires à Pouzols ont été scindés en deux temps. Pour la première étape, qui s'est déroulée de novembre 2011 à février 2012, l'objectif était de renouveler et renforcer les réseaux d'eaux potable et usées. La seconde tranche des travaux porte sur l'aménagement de la rue des Crémades, par laquelle se fera l'accès au futur lotissement avec la création de nouveaux espaces publics. Le Conseil Général de l'Hérault et l'Agence de l'eau ont apporté leur contribution à ce projet. ■



*A La Boissière, avant les travaux ci-dessus, les marquages au sol sont effacés et l'enrobé détérioré. Après, ci-dessous, les trottoirs ont été améliorés, des plateaux traversants et des cheminements piétonniers créés pour plus de sécurité.*



## Un pas de plus vers le pôle Pédo-Psychiatrique

De nouvelles structures vont être créées en complément du Centre de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents.

Nombreux sont les parents qui, chaque jour, sont confrontés à l'absence de structures médico-psychologiques dédiées à l'enfance sur l'ensemble du Pays Cœur d'Hérault. L'un des axes du Contrat Local de Santé signé entre le Pays et l'Agence Régionale de Santé oriente les actions en direction de la santé mentale des jeunes. En effet, c'est l'un des besoins urgents recensés par l'ensemble des institutions et professionnels depuis bien longtemps, de même que les urgences et la santé publique.

Ainsi, de nouvelles structures vont naître aux côtés du Centre de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) qui accueille depuis 2011 les enfants de 2 à 16 ans dans ses locaux à Gignac. Ces structures permettront de faire face aux carences de la prise en charge des enfants et adolescents en difficulté sociale,

scolaire, psychologique... ainsi que le dépistage des souffrances graves. En l'occurrence, il est prévu l'ouverture en 2013 d'un Centre d'Action Medico-Sociale Précoce, qui prendra en charge les 0-6 ans. Outre des actions de prévention, cette structure assurera le dépistage, le traitement et la rééducation d'enfants souffrant de troubles sensoriels ou moteurs. En complément, un hôpital de jour accueillera enfants et adolescents. Ces trois structures sont portées par le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier. Enfin, ce pôle pédo-psychiatrique se verra complété d'un Centre Médico-Psycho Pédagogique, à destination des jeunes jusqu'à 20 ans.

Chacune de ces structures a ses missions propres et se complètent pour assurer la meilleure qualité de soins possible aux jeunes. A terme, ce sont plus d'une centaine d'enfants qui pourront être accueillis dans ces établissements. ■

## Le joli coup de crayon des ados

Les vacances de la Toussaint auront révélé quelques talents ! Le service enfance-jeunesse, en partenariat avec la Mission Locale Jeunes et les services jeunesse des communes, avaient organisé 5 jours d'ateliers Manga. Du 5 au 11 novembre, 34 adolescents de 12 à 18 ans ont appris à manier le crayon pour dessiner leurs propres planches de bandes-dessinées sur le thème du Manga. Pour les guider, rien de moins que Jérémy Labsolu, présent lors du renommé festival d'Angoulême. En récompense de leur investissement, les jeunes partiront au festival du manga organisé à Marseille les 2 et 3 mars prochains. Par ailleurs, pour clôturer cette première action en faveur des jeunes, un recueil des planches de bandes-dessinées leur sera remis à l'occasion d'un temps de restitution convivial. ■



Un futur artiste se cache peut-être parmi les adolescents qui ont participé à ces ateliers

# Projet de territoire

projet de territoire

## Voir loin et durable

Dès 2008, la communauté de communes a établi une stratégie de développement, traduite en actions dans le projet de territoire.

En 2008 était lancé le premier projet de territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Objectif : définir une vision partagée du développement du territoire à 10 ans et arrêter les moyens d'y parvenir. Ce projet s'est doté d'un autre outil incontournable : le Programme Pluri-annuel d'Investissement (PPI), planificateur des dépenses d'investissement sur cette même période.

Alors qu'est aujourd'hui menée une démarche d'évaluation de ce projet de territoire (lire ci-dessous), le prochain se prépare, qui couvrira la période 2015-2021. Si le principe de planification reste inchangé, ce dernier laissera une place plus grande encore au développement durable, en suivant la démarche Agenda 21. Ainsi, ce nouveau projet de territoire sera établi en concertation avec les acteurs du territoire. Il s'agit d'une part de bénéficier de leur regard et expériences de terrain pour mettre en place une nouvelle stratégie, mais aussi de favoriser leur implication et leur adhésion à celle-ci. La première phase de concertation se déroulera aux mois de mai et juin 2013. Les concertations traiteront du bilan du

projet de territoire 2008-2014, d'un diagnostic du territoire tel qu'il est aujourd'hui, et des enjeux du futur projet de territoire.

Une autre phase de concertation complètera le processus au second semestre 2014. Ouverte au grand public, ce sera le temps des échanges autour du plan d'action à définir.

Au-delà de la concertation et des objectifs de développement durable qui devront être respectés pour obtenir une labellisation Agenda 21 en 2014, ce nouveau projet de territoire devra prendre en compte les stratégies du Pays Cœur d'Hérault, dont fait partie la communauté de communes, ainsi que le Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration (SCOT). Autant de plans qui permettront à notre territoire de se développer en bonne intelligence avec les territoires voisins. ■



En 2008, un séminaire avait été organisé pour présenter le projet de territoire à l'ensemble des conseillers communautaires

## La période 2008-2013 passée au crible

Depuis 2008, les trois axes de travail du projet de territoire ont guidé l'action de la communauté de communes :

- créer un bassin de vie harmonieux et équilibré, thème derrière lequel on trouve les questions d'aménagement du territoire, d'environnement, ou encore d'urbanisation.
- proposer un bassin de vie dynamique et attractif : s'y trouvent les notions de développement économique, via la création de parcs d'activités et le soutien aux filières locales par exemple, et de développement touristique.
- offrir un bassin de vie quotidienne au service des habitants : la petite enfance-jeunesse, la collecte des ordures ménagères, ou encore la culture sont quelques-unes des réalités présentes dans cet axe de travail.

Alors que l'on s'approche du terme de ce projet de territoire, il est actuellement passé à la loupe, pour en évaluer les points forts et les points faibles. D'ores et déjà, il apparaît que l'ensemble des 122 opérations ont été engagées par la communauté de communes. ■

## CARTE AMBASSADEUR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT



Gratuité

Prénoms : .....

Nom : .....

N° : .....

ENTREZ DANS UNE VALLÉE DE LÉGENDES

2011-2012

## Visitez malin, avec le Visa Loisirs

Nouvelle saison, nouvelles réductions ! En plus de la Carte Ambassadeur, l'Office de Tourisme Intercommunal propose un chéquier de réduction.

Avec plus de 600 cartes Ambassadeurs remises depuis le mois d'août 2011, l'Office de Tourisme Intercommunal n'a pas hésité à renouveler cette offre pour l'année 2013 ! Destinée aux habitants du territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, cette carte leur permet de faire découvrir le territoire à leur famille et amis en bénéficiant d'une gratuité par foyer dans une vingtaine de sites de loisirs. Argileum-la maison de la poterie, la grotte de Clamouse, le jardin botanique de la Font de Bezombes à St-André-de-Sangonis, ou l'observatoire astronomique d'Aniane sont quelques exemples de sites partenaires de la carte Ambassadeur.

Rappelons qu'elle est à retirer dans tous les points d'accueil de l'Office du Tourisme

Intercommunal dans la limite d'une carte par foyer et sur présentation d'un justificatif de domicile.

D'autres offres sont disponibles auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal. Pour répondre à la demande du public, l'ensemble de ces réductions sera proposé dans un seul document : le Visa Loisirs. Contrairement à la carte ambassadeur, réservée aux habitants du territoire, ce dernier est destiné à tous. Sous la forme d'un chéquier de réductions ou d'offres promotionnelles, ce sésame regroupe lui aussi plus de vingt partenaires différents.

*Le Visa Loisirs, à acheter dans l'un des trois points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal ( 1€ pour les adultes, 50 centimes pour les enfants - parc d'activités de Camalcé à Gignac, place de la font du Portal à St-Guilhem-le-Désert, et à la maison du Grand Site à partir du 13 avril.) ■*

### Et un de plus !

Dans notre dernière édition, nous vous présentions l'ensemble des aménagements réalisés pour les personnes souffrant de handicap. Guides en braille, fil d'Ariane à la maison du Grand Site de France... autant d'adaptations qui ont permis à l'Office de Tourisme Intercommunal de décrocher le label Tourisme et Handicap !

## Des jardins à Argileum

Argileum - la maison de la poterie profite de l'hiver pour « se faire une beauté ». Un « jardin des vestiges » est en cours de création depuis le mois de janvier. Il s'agit de remodeler l'espace autour des bassins de décantation de l'argile via la création de niveaux et d'aménagements paysagers. Ainsi, un lieu complémentaire à l'espace d'interprétation intérieur sera opérationnel dès le printemps. Il permettra notamment d'accueillir des expositions temporaires.

**Réouverture d'Argileum - la maison de la poterie dès le 13 avril.**



*Autour des bassins de décantation de l'argile restaurés, des jardins vont être aménagés*

## A l'école de l'éco-démocratie

Ils sont écoliers ou collégiens, et ils siègent déjà dans un parlement... mais pas n'importe lequel : l'éco-parlement des jeunes !

■ A la question « comment sensibiliser nos jeunes à la question de l'environnement et au rudiment de la démocratie ? », l'association Demain la terre ! répond « Eco-parlement des jeunes ». Ce dispositif, créé à l'échelle européenne au début des années 2000 a fait des émules en France. Aujourd'hui 6 éco-parlements des jeunes existent dans notre pays, dont un sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault.

Il fonctionne sur le mode de la gestion de projets. Ainsi, les classes de primaires et de collèges concernées, 8 sur le territoire de la vallée de l'Hérault, vont travailler sur une question environnementale précise dans l'objectif d'élaborer un plan d'actions. Les 150 élèves investis dans cet éco-parlement des jeunes aborderont les thèmes sur le terrain, avec l'aide d'un animateur de l'association Demain la Terre. Au programme : balade en nature pour étudier la question de la biodiversité, relevés des poubelles et des déchets qui traînent dans un village,

réflexion sur la consommation et les emballages... De quoi revenir en classe avec une foule de problématiques et d'idées pour y répondre.

Dans chaque classe, des éco-délégués seront élus pour représenter leurs groupes lors de sessions parlementaires. La première d'entre elle s'est déroulée le 30 janvier dernier. Il s'agissait pour cette fois d'évoquer les premières problématiques relevées lors des séances en classe, et de donner quelques pistes de réflexion. Ce temps a aussi été celui de l'échange entre les différentes écoles et collèges participants.

Au mois de mars, des ébauches de plan d'action seront présentées aux techniciens et élus des collectivités, de façon à s'assurer de la faisabilité des projets. En effet, après la rédaction des plans d'actions, l'un d'entre eux sera choisi pour être réalisé ! Un budget y est même alloué, « comme les grands ! » pourraient s'exclamer ces démocrates en herbes.

En fin d'année, à l'issue des 7 séances scolaires et des deux sessions parlementaires, un évènement festif viendra clôturer ces quelques mois d'initiation à l'environnement et à la démocratie. A cette occasion, l'ensemble des projets sera présenté sur des stands, et les élèves découvriront celui qui sera concrétisé. ■

## Une première réussie

Ils étaient presque au complet, ce mercredi 30 janvier après-midi pour le premier éco-parlement ! Les jeunes éco-délégués des classes de de CM2 et de 6<sup>ème</sup> concernées se sont réunis dans la salle du conseil de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, à Gignac.

Au programme de cette première session, l'apprentissage de ce qu'est un éco-délégué et de ses fonctions par le jeu. « Présente ton voisin », ou encore « un match de boxe canadienne » ont permis aux jeunes d'apprendre à prendre la parole, à rendre compte d'une information, ou encore à argumenter pour défendre leur point de vue. Et lorsque l'on demande à ces apprentis quelles sont les qualités d'un bon éco-délégué, les réponses fusent : « nous devons parler au nom de notre classe », « on doit savoir écouter », ou encore « nous devons être curieux ». Qui sait si, d'ici quelques années, l'un d'entre eux n'occupera pas un siège de délégué communautaire dans cette même salle ?



Le 30 janvier dernier, lors du premier éco-parlement

# A la rencontre de...

Al rescontre de...

## Prix de la TPE : et un, et deux, et trois...

Annick Ferry est en charge de l'organisation du Prix de la Très Petite Entreprise au sein de l'Agence économique du Pays Coeur d'Hérault. Elle revient sur les dix ans de cette manifestation.



Les lauréats et les partenaires institutionnels lors de la remise des prix



*Comment est né ce prix de la Très Petite Entreprise (TPE) ?*

**Annick Ferry** : A l'époque, il y a plus de dix ans, l'une des rencontres économiques organisées par la Maison des Entreprises était consacré à la TPE. Nous étions conscients qu'il s'agissait du vivier économique de notre territoire. On a voulu créer un prix qui valorise toute l'entreprise, à la fois le dirigeant, souvent multi-casquette, et toute son équipe.

*Quelle était la philosophie de cette récompense ?*

**Annick Ferry** : Dès le départ, nous avons souhaité conserver une dimension territoriale, pour que l'entreprise soit d'abord reconnue localement. Autre aspect fondamental : nous nous déplaçons pour rencontrer toutes les entreprises candidates éligibles au prix. Un dossier ne dit pas tout, c'est sur le terrain que l'on constate si oui ou non une entreprise recèle toutes les qualités nécessaires.

*Vous avez remis le 10<sup>ème</sup> prix de la TPE à l'occasion de l'édition 2012. Quelles ont été les grandes évolutions depuis une décennie ?*

**Annick Ferry** : Il y en a eu pas mal ! Tout d'abord, le prix s'est très bien exporté, et concerne aujourd'hui une partie du département du Gard. Ainsi, nous avons développé un fonctionnement

en deux étapes : les prix territoriaux, et le couronnement régional, qui est décerné à certains lauréats des prix territoriaux.

Notre grille d'analyse s'est aussi affinée, tout comme les outils de suivi. Nous avons plus de partenaires qu'au début, bien que le succès de la manifestation repose encore beaucoup sur le bénévolat.

*Pour le lauréat, que représente ce prix ?*

**Annick Ferry** : C'est tout d'abord une reconnaissance par ses pairs, et puis un gain de notoriété. Nous menons plusieurs actions de communication autour des vainqueurs du prix : partenariats avec la presse, présence sur notre site dédié et dans le livre d'or... Et puis, cela crée du réseau entre eux.

*Que diriez-vous à une entreprise qui hésite encore à candidater ?*

**Annick Ferry** : Que chacun a sa place dans le prix de la TPE, quelque soit son secteur. Seuls impératifs : avoir moins d'un an d'existence et compter moins de dix salariés. Pour candidater, il n'y a pas de dossier à remplir, un simple formulaire nous permet de savoir si une entreprise est éligible au prix de la TPE. Pour l'année 2013, les entreprises peuvent d'ores et déjà nous contacter pour être informées de l'ouverture des inscriptions ! ■

« Un vivier  
économique de  
notre territoire »





## Du côté des entreprises...

Trois entreprises de la vallée de l'Hérault ont été récompensées à l'occasion de ce 10ème prix de la TPE. Leurs gérants nous expliquent pourquoi ils ont participé et ce qu'ils retiennent de cette récompense.

### AAS AUTOMOBILE, à St-André-de-Sanonis

Gilles OLLIVIER, gérant d'AAS AUTOMOBILE se dit avant tout fier d'avoir gagné ce prix qui lui permet de faire connaître son activité. Peu connue, elle consiste à adapter et aménager des véhicules utilitaires (aménagement bois et métal). Internet laissant place à beaucoup de méfiance de la part des utilisateurs, ce prix lui permet de gagner en crédibilité mais aussi en visibilité. De plus, réalisant 95% de son activité hors département, son inscription est principalement due à sa volonté de se faire connaître et de se développer localement.



### ATELIER SUD, à Gignac

Thierry Reynaud est ravi d'avoir reçu ce prix qui récompense un travail soutenu pour faire connaître son activité. La broderie est la technique de marquage la plus qualitative et la plus souple à mettre en œuvre mais n'est pas forcément une technique très répandue et reconnue. Réalisant des broderies de qualité dans

toute la France, son souhait est aujourd'hui de se faire connaître auprès du tissu économique régional. Content de ce prix, il veut mettre l'accent sur l'importance de produire localement et de faire savoir autour de lui qu'une entreprise de broderie industrielle est présente sur le territoire.



### LIBPROMO, au Pouget

Hervé Liberatore, s'est retrouvé à participer à ce concours par hasard. Il a bien fait les choses, puisqu'il se retrouve récompensé d'un prix pour son entreprise de vente en ligne d'outillages et de consommables pour le bricolage. Fier d'avoir gagné ce prix, il met en avant l'opportunité de participer à ce genre de concours. En effet, la proximité avec les autres participants et les acteurs économiques locaux permet de créer de nouveaux liens et de rencontrer des individus susceptibles d'apporter un certain soutien.



L'hotel d'entreprises du domaine des Trois Fontaines au Pouget

## Ça roule pour le Bus Reper'âge !

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (le CLIC) vient à la rencontre des personnes âgées dans les villages.



Seniors, accompagnants, le Bus Reper'âge vous attend dans les communes du territoire !

### SUR LA ROUTE...

Retrouvez le Bus Reper'âge au mois de mars !

Les horaires sont les suivants :

- le matin : 9h30 - 11h30

- l'après-midi : 14h30 - 17h30.

Les rendez-vous ont lieu dans les salles communales.

Mercredi 6 mars : Montarnaud (le matin) et Aumelas (l'après-midi)

Jedi 7 mars : Vendémian (matin)

Mardi 12 mars : St-Saturnin-de-Lucian (après-midi)

Jedi 14 mars : Gignac (le matin - 10h) St-Guilhem-le-Désert (après-midi)

Mardi 19 mars : Montpeyroux (le matin) et Jonquières (l'après-midi)

Mercredi 20 mars : Bélarga (le matin)

Jedi 21 mars : Puéchabon (le matin) et St-Paul-et-Valmalle (l'après-midi)

Mardi 26 mars : Plaissan (l'après-midi)

Mercredi 27 mars : Tressan (le matin)

Parmi les compétences supplémentaires de la communauté de communes figure le soutien aux actions d'information, d'orientation, d'aide en direction des habitants âgés du territoire. Ainsi, l'intercommunalité accompagne le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC). Cette structure agit sur le bassin du Clermontais, regroupant les cantons d'Aniane, de Gignac et de Clermont l'Hérault. Véritable guichet unique de la personne âgée, elle a plusieurs vocations : l'observation, l'animation et la prévention.

Depuis le mois de juin 2012 le CLIC a décidé d'emmener l'information aux personnes âgées. Ainsi, le bus Reper'âge sillonne les routes de notre territoire et s'installe sur les places de nos communes. Le bus n'est qu'une vitrine, puisque c'est dans une salle communale que le public sera reçu. Des informations

générales sur les droits, les loisirs, les aides, les soins... seront distillées par l'ensemble des partenaires de l'association. En effet, ces derniers, ainsi que les communes qui organisent ces rencontres, sont fortement impliqués dans la démarche.

Une quarantaine de communes sur l'ensemble du bassin du Clermontais recevront le bus Reper'âge d'ici à la fin de cette première expérience. Un guide a été édité, compilant l'ensemble des informations abordées. Il est disponible au Clic, ainsi que dans les mairies où le bus Reper'âge se rendra.

Une prochaine tournée est déjà en préparation, qui portera cette fois-ci sur un thème précis, défini à partir des questionnaires distribués lors de la première édition. Une initiative bienvenue au regard du nombre de personnes accueillies lors de chacune des visites du Bus Reper'âge. Souhaitons-lui une longue et belle vie ! ■

## Dolores, écrivain d'un jour

Il y a un an, débutait la résidence artistique autour de l'abbaye d'Aniane, ainsi que les ateliers d'écriture proposés au public. Dolores Ramos est l'une de ces plumes bénévoles qui ont participé à ce projet.

« J'ai toujours aimé écrire. A l'adolescence j'écrivais déjà des poèmes. Puis au fil de hasards qui n'en sont pas, j'ai compris pourquoi j'écrivais. » Nous n'en saurons pas plus. Ce n'est finalement pas une surprise si Dolores Ramos a poussé la porte de la bibliothèque d'Aniane un vendredi du mois de novembre 2011. Elle y rencontre Françoise Ascal, l'auteure qui animera les ateliers d'écriture autour de l'abbaye d'Aniane et du thème de l'enfermement. « La première fois, j'y suis allée par curiosité. Puis j'ai été séduite par Françoise Ascal et le groupe présent ce soir-là ». Elle s'est donc investie dans ce projet, elle dont les thèmes de prédilection sont plutôt gais, autour du renouveau et de l'espoir. Pourtant, avec l'aide de

### LA RÉSIDENCE

La résidence artistique de l'auteure Françoise Ascal et du photographe Philippe Bertin avait débuté au mois de septembre 2011, pour se terminer en avril 2012. Ponctué de rencontres publiques avec des ethnologues et des historiens, elle a surtout été l'occasion pour des collégiens, des écoliers et des adultes volontaires d'exprimer leur sentiment par rapport à l'abbaye et son histoire. Pour conclure ce moment, une programmation (« Aniane In Motus, l'histoire en mouvement ») a été proposée dans les murs de l'abbaye du 9 novembre au 23 décembre 2012.

Françoise, écrire sur ce sujet sera facile. « Elle nous a appris à écrire avec spontanéité sur la page blanche, et à rencontrer l'histoire de l'abbaye ». Cette anianaise cotoie l'édifice depuis plus de quarante ans. Avant d'y pénétrer dans le cadre de la résidence, elle y était entrée une fois, presque par hasard. Consciente de la lourde histoire du bâtiment (« une histoire d'hommes »), elle se remémore tout de même « un jardin magnifique, qui faisait rêver, de magnifique statues et un ange. » Au printemps 2012, elle découvre avec choc les dégradations qu'il a subies : « c'est poignant d'avoir vu cela dans toute sa beauté et de voir dans quel état il est aujourd'hui. C'est dommage, il y avait là toutes les machines pour y faire un centre de formation qui aurait fait vivre le village et donné un avenir à nos jeunes. »

Tour à tour, elle se fera la plume de l'équipe encadrante de la colonie pénitentiaire et de jeunes détenus. Des mots qui permettront l'échange et le partage avec les autres participants aux ateliers, mais aussi avec un public plus large, notamment lors de la mise en voix des textes avec Laurent Dhume : « Il nous a appris à alléger la noirceur de l'enfermement par le ressenti, le ton, la façon de le dire... ». En somme, Dolores évoque une très belle aventure : « Je suis heureuse d'avoir participé à ce projet. J'en fais un message d'espoir, en souhaitant que les gens auront compris tout ce que cette histoire a engendré. Puis c'est aussi un passage de témoin pour les jeunes générations. » Au-delà de la transmission, Dolores aura finalement posé l'une des premières pierres de la renaissance de l'abbaye d'Aniane. ■



©Sophie Gilmann

Dolores dans son commerce d'Aniane

## Le hameau du Barry, au fil du temps

L'observatoire photographique du paysage permet de suivre les évolutions d'un lieu au fil du temps. Nous voici à Montpeyroux.

Plus d'un siècle sépare ces deux images. Un laps de temps suffisant pour constater des transformations conséquentes.

Au premier plan, on constate d'une part une augmentation de la végétation en bord de route, si bien qu'il est impossible de dire si les vignes que l'on voit sur la carte postale sont toujours présentes. Toujours en bord de route, les poteaux électriques sont un marqueur de modernité, de même que le goudron sur la route.

Au cœur des images, la physionomie de cette partie de Montpeyroux, le Barry, semble ne pas avoir évolué. L'église dont on voit dépasser le clocher au centre est entourée de quelques bâtisses anciennes. Au-dessus, la végétation prend de plus en plus d'espace sur la colline sur laquelle le Castellàs a été construit. Elle est même entrée à l'intérieur des remparts du Castellàs, où l'on voit dépasser des pins.

Quant au Castellàs lui-même, il a beaucoup évolué. Apparu dans le dernier tiers du 11<sup>ème</sup> siècle, il accueille une résidence aristocratique fortifiée. Tandis qu'il abrite plus de 150 structures dans les années 1500, le site se vide peu à peu, jusqu'à être déserté après 1630. On remarque au centre la présence d'un bâtiment datant du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. A vocation religieuse au début de sa construction en 1863, il est devenu un orphelinat en 1887. Il est ensuite détruit par dynamitage en 1919. Un élément qui nous permet de mieux situer la période à laquelle a été prise la carte postale. ■



début du XX<sup>ème</sup> siècle



2010

©Les Panoramistes

### MAI D'UN SÈGLE...

Mai d'un siècle dessepara aquela doas images. Al primèr plan, los arbres prenon de mai en mai d'espaci a la broa de la rota. Podèm pas pus dire uèi se las vinhas son totjorn aquí. Remarcam tanben los pals electrics e lo quitram sus la rota. En-dessús, al nivèl del Castellàs, la vegetacion creís. Es amai dintrada al dintre de las muralhas del Castellàs, ont vesèm despassar de pins. Lo bastiment, una ancian orfelinat, es estat destrusit per dinamita en 1929.